

OÙ TROUVER DE LA DOCTRINE GRATUITE ET/OU EN LIBRE ACCÈS ?

On distingue généralement les ressources en **libre accès**, qui sont gratuites, des ressources **gratuites** et en **accès libre**, qui elles sont en plus soumises à une **licence d'utilisation libre**.

PLAN DE L'ARTICLE

1. Bases de données françaises

- 1.1. ISIDORE
- 1.2. Persée
- 1.3. Open edition
- 1.4. HAL (hyper-articles en ligne)
- 1.5. Dart-Europe
- 1.6. TEL
- 1.7. Theses.fr
- 1.8. DUMAS
- 1.9. Open Dalloz

2. Bases de données de littérature scientifique essentiellement anglophone

- 2.1. DOAJ (Directory of Open Access Journals)
- 2.2. SSRN (Social Science Research Network)
- 2.3. Google Scholar
- 2.4. LawArXiv Preprints

3. Le Wiki de Juriconnexion

4. Réseaux sociaux

- 4.1. Research Gate
- 4.2. Academia.edu

5. Publier, déposer en Open Access

- 5.1. Tutoriels de HAL
- 5.2. Sherpa Romeo
- 5.3. Héloïse
- 5.4. L'article L533-4 du code de la recherche

6. Quelques références sur l'Open access et l'accès gratuit à la doctrine

1. Bases de données françaises

1.1 ISIDORE

ISIDORE est une plateforme de recherche permettant l'accès aux données numériques des sciences humaines et sociales (SHS). Ouverte à tous et en particulier aux enseignants, chercheurs, doctorants et étudiants, elle s'appuie sur les principes du web de données et donne accès à des données en accès libre (open access). La base moissonne et indexe, entre autres, du contenu de HAL, theses.fr, Open Edition, Cairn, Persée.

L'annuaire vous permet de connaître les bases de données, réservoirs documentaires, corpus, collections d'ouvrages, de revues, d'images ou de données qui sont moissonnés et indexés par ISIDORE.

L'utilisateur peut, via un fil RSS, se tenir informé des derniers documents indexés dans la base, qui contiennent ses termes et filtres de recherche.

1.2 Persée



Persee.fr est un portail de diffusion de publications scientifiques, principalement dans le domaine des sciences humaines et sociales.

9 collections en droit :

- Annuaire des collectivités locales (1981-2016)
- Annuaire français de droit international (1955-2013)
- Les cahiers du droit (1954-)
- Droit et société (1985-2000)
- Revue européenne de droit de l'environnement (1997-2009)
- Revue international de droit comparé (1949-2014)
- Revue juridique de l'environnement (1976-2013)
- Revue juridique de l'Ouest (1973-2004)
- Travaux du comité français de droit international privé (1939-2008)

1.3 Open edition



[Open edition](http://OpenEdition) est un portail de ressources électroniques (livres et revues), de sciences humaines et sociales majoritairement en libre accès avec une partie freemium (gratuite) et une partie premium (payante).

[OpenEdition Journals](http://OpenEditionJournals) est un portail de revues en sciences humaines et sociales

13 revues juridiques :

- Les annales du droit
- Revista historia y justicia
- Enfances, familles, générations
- Terminal
- E-cadernos CES
- La revue des droits de l'homme
- Revus (théorie constitutionnelle et philosophie du droit)

- Revue d'études benthamiennes
- Droit et cultures
- Criminocorpus, revue hypermedia
- Crime, histoire et sociétés
- Revue de la régulation
- Champ pénal/Penal Field
- Revue d'histoire de l'enfance "irrégulière"

OpenEdition Books

On trouvait 269 livres de droit au 22 mai 2018.

1.4 HAL (hyper-articles en ligne)



HAL est une « archive ouverte pluridisciplinaire HAL destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés. »

Il est possible de rechercher dans le texte intégral des documents déposés.

[Lien pour suivre le nombre de documents et de notices](#) ayant trait aux sciences juridiques dans HAL.

1.5 Dart-Europe



Issu d'un partenariat entre bibliothèques européennes, **Dart-Europe** vise à améliorer l'accès aux thèses européennes. 800 000 thèses, de toutes les disciplines, provenant de 617 universités, sont accessibles en Open Access.

1.6 TEL

TEL (thèses-en-ligne) a pour objectif de promouvoir l'auto-archivage en ligne des thèses de doctorat et habilitations à diriger des recherches (HDR). TEL est un environnement particulier de HAL et permet donc, comme HAL, de rendre rapidement et gratuitement disponibles des documents scientifiques, mais en se spécialisant aux thèses de doctorat et HDR. Le CCSD n'effectue aucune évaluation scientifique des thèses ou habilitations déposées, puisque c'est le rôle du jury.

Au 22 mai 2018, en recherchant dans le domaine "droit", on trouve 879 thèses librement accessibles. Le moteur de recherche permet également la recherche plein texte.

1.7 Theses.fr



[Theses.fr](#) est une base de données, constamment mise-à-jour, qui rassemble le signalement de l'ensemble des thèses de doctorat soutenues en France depuis 1985.

Lors d'une recherche, cocher « Uniquement les thèses soutenues accessibles en ligne » permet d'accéder au texte intégral des thèses disponibles. Le moteur recensait 1620 thèses juridiques accessibles en ligne au 22 mai 2018.

Le moteur permet la recherche dans le texte intégral des thèses librement accessibles.

1.8 DUMAS

[DUMAS](#) (dépôt de mémoire après soutenance) est un portail d'archives ouvertes de travaux d'étudiants de niveaux bac+4 et bac+5, validés par un jury, dans toutes les disciplines. Il propose aussi des travaux de niveau bac+3 à orientation recherche dans des domaines paramédicaux plus confidentiels. Le portail DUMAS est hébergé par HAL.

Au 22 mai 2018, on pouvait y trouver 145 mémoires de droit.

1.9 Open Dalloz

[Open Dalloz](#) donne accès, à condition de s'être créé un compte au préalable, à 1200 fiches d'orientation sur des notions juridiques. Cependant, les documents consultés ne sont ni imprimables, ni partageables et ni téléchargeables.

2. Bases de données de littérature scientifique essentiellement anglophone

2.1 DOAJ (Directory of Open Access Journals)

[DOAJ](#) est une base de données lancée par l'Université de Lund en 2003, indexant des articles scientifiques en libre accès, couvrant un grand nombre de disciplines, dont le droit.

2.2 SSRN (Social Science Research Network)

[SSRN](#) est une base de données d'articles scientifiques en sciences sociales et humanités.

2.3 Google Scholar

Ce service produit par Google permet de rechercher des articles, des thèses et des livres scientifiques. Il est possible de consulter le texte intégral de certaines des ressources présentes dans la base.

2.4 LawArXiv Preprints

Cette base de données rassemble des pre-prints, documents non revus par les pairs (comités de lecture), de droit américain dans sa rubrique "Law".

3. Le Wiki de Juriconnexion

L'association Juriconnexion a créé et alimente un [wiki](#) rassemblant les revues juridiques dont les archives sont

librement et gratuitement accessibles.

4. Réseaux sociaux

4.1 Research Gate

[Réseau social](#) sur lequel des chercheurs partagent parfois des articles scientifiques.

4.2 Academia.edu

[Réseau social](#) de chercheurs où sont aussi partagés des articles scientifiques.

5. Publier, déposer en Open Access

5.1 Tutoriels de HAL

HAL propose, pour informer et aider le déposant et le gestionnaire de portail :

- un [guide utilisateurs](#)
- des [tutoriels vidéo](#)
- de [l'information juridique](#)
- une [FAQ](#) :
 - compte et profil
 - dépôt
 - IdHal et CV
 - Portails HAL: administration

5.2 Sherpa Romeo

Le site [Sherpa Romeo](#) est un service produit par SHERPA de l'université de Nottingham qui permet de s'informer sur la politique des éditeurs en matière de copyright et d'auto-archivage.

5.3 Héloïse

[Héloïse](#) est un service d'information sur les politiques des éditeurs en matière de dépôt des articles. Il concerne uniquement les dépôts sur les sites des scientifiques eux-mêmes et des institutions scientifiques.

5.4 L'article L533-4 du code de la recherche

L'article **L533-4** du code de la recherche s'adresse aux chercheurs qui souhaiteraient publier en libre accès :

« 1.-Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée pour publication, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut, à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première

publication. Ce délai est au maximum de six mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine et de douze mois dans celui des sciences humaines et sociales.

La version mise à disposition en application du premier alinéa ne peut faire l'objet d'une exploitation dans le cadre d'une activité d'édition à caractère commercial.

II.-Dès lors que les données issues d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics, des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne ne sont pas protégées par un droit spécifique ou une réglementation particulière et qu'elles ont été rendues publiques par le chercheur, l'établissement ou l'organisme de recherche, leur réutilisation est libre.

III.-L'éditeur d'un écrit scientifique mentionné au I ne peut limiter la réutilisation des données de la recherche rendues publiques dans le cadre de sa publication.

IV.-Les dispositions du présent article sont d'ordre public et toute clause contraire à celles-ci est réputée non écrite. »

6. Quelques références sur l'Open access et l'accès gratuit à la doctrine

« Revues juridiques en accès gratuit : une sélection - Un blog pour l'information juridique ».

<http://www.precisement.org/blog/Revue-juridiques-en-acces-gratuit-une-selection.html>.

« Les meilleures thèses de droit disponibles en open access - Un blog pour l'information juridique ». URL :

http://www.precisement.org/blog/Les-meilleures-theses-de-droit-disponibles-en-open-access.html?utm_source=dlvr.it&utm_medium=twitter.

« Ou trouver des thèses de droit disponibles sur Internet - Un blog pour l'information juridique ». URL :

<http://www.precisement.org/blog/Ou-trouver-des-theses-de-droit-disponibles-sur-Internet.html>.

« Où trouver des articles juridiques en libre accès? » blogdroiteuropéen, 25 octobre 2016.

<https://blogdroiteuropeen.com/2016/10/25/ou-trouver-des-articles-juridiques-en-libre-acces/>.

« Pour mettre fin aux idées reçues sur l'Open Access ». blogdroiteuropéen, 24 octobre 2016.

<https://blogdroiteuropeen.com/2016/10/24/pour-mettre-fin-aux-idees-recues-sur-lopen-access/>.

« Publier en France en Open Access pour les chercheurs en droit est aujourd'hui possible, part. 1 par Olivia Tambou », blogdroiteuropéen, 9 octobre 2017. URL :

<https://blogdroiteuropeen.com/2017/10/09/publier-en-france-en-open-access-pour-les-chercheurs-en-droit-est-aujourd'hui-possible-part-1-par-olivia-tambou/>.

« Publier en France en Open Access pour les chercheurs en droit est aujourd'hui possible, part. 2 par Olivia Tambou », blogdroiteuropéen, 9 octobre 2017. URL :

<https://blogdroiteuropeen.com/2017/10/09/publier-en-france-en-open-access-pour-les-chercheurs-en-droit-est-aujourd'hui-possible-part-2-par-olivia-tambou/>.

Maurel Lionel, « Quelles perspectives pour l'Open Access en sciences juridiques après la loi « République numérique »? », Journal of Open Access to Law, vol. 5, n° 1, 2017. URL :

<https://hal-univ-paris10.archives-ouvertes.fr/hal-01574798/document>.

Dernière mise à jour Octobre 2018

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).